



SAVE THE DATE : dès le 3 mai pensez à enregistrer vos noms de domaine en .fr avec les accents !

publié le **24/04/2012**, vu **2079 fois**, Auteur : [Maître Géraldine LALY](#)

L'Afnic, association en charge de l'extension française des noms de domaines, commencera à enregistrer dès le 3 mai, les noms de domaine en .fr avec accents.

Les noms de domaine pourront comporter une trentaine de caractères comme à, á, â, ã, ä, å, æ, ç, è, é, ê, ë, ì, í, î, ï, ñ, ò, ó, ô, õ, ö, ù, ú, û, ü, ý, ÿ

Les réservations des noms de domaine se dérouleront en deux temps :

1^{re} étape : 3 mai - 3 juillet :

pour les titulaires actuels uniquement de noms de domaine en .fr ; Ils pourront enregistrer leur nom de domaine actuel avec un accent. (ex : cafe.fr pourra devenir café.fr)

2^{ème} étape : après le 3 juillet :

tout le monde pourra réserver n'importe quel nom de domaine avec accent se terminant par .fr.

Attention au cyber-squatting !

Les titulaires de noms de domaine et éditeurs de sites Web auront intérêt à ne pas oublier de réserver leurs nouveaux noms de domaine avec accents avant le 3 juillet pour protéger leur identité en ligne et éviter tout «cyber-squattage». En effet, la règle du «premier arrivé, premier servi» s'applique toujours.

Géraldine LALY
Avocat

DESS droit européen des affaires
DEA propriété intellectuelle
Membre de l'Association des Avocats Conseils d'Entreprises

22 avenue de l'Observatoire
75014 PARIS
Tél: 01 45 42 00 61

Fax: 01 45 38 57 10

<http://avocat-laly.com/>